

Dossier de presse rentrée 2026-2027



CHIFFRES CLÉS 2026

DE L'ACADÉMIE DE LYON¹

Évolution des effectifs

LES ÉLÈVES

601 954

élèves soit : **- 8 897** élèves par rapport à 2025



PREMIER DEGRÉ

313 634

élèves soit :

- 8 188

élèves du premier degré

→ **PUBLIC**

261 232

soit - 7 116 élèves

→ **PRIVÉ**

52 402

soit - 1 072 élèves

19 975

enseignants du
premier degré
(dont 2 329 privé)

SECOND DEGRÉ

288 320

élèves soit :

- 709

élèves du second degré

→ **PUBLIC**

208 371

soit + 59 élèves

→ **PRIVÉ**

79 949

soit - 768 élèves

25 370

enseignants du
second degré
(dont 7 128 privé)

Moyens de la rentrée 2026 et résultats du DNB - Baccalauréat

L'académie de Lyon bénéficie de

+ 68

enseignants en collège et lycée à
la rentrée 2026

**ACCOMPAGNEMENT
DES ÉLÈVES EN SITUATION
DE HANDICAP**

+144

postes d'AESH à la rentrée 2026

PREMIER DEGRÉ

21

Nombre moyen d'élèves par classe
Contre 22 en 2025

2 026

écoles (dont 280 EPSC²)

6,06

P/E³ 2026
Contre 5,96 en 2025

SECOND DEGRÉ

26,1

Nombre moyen d'élèves par classe

84,5 %

Taux de réussite au diplôme national
du brevet (DNB)

91,9 %

Taux de réussite au baccalauréat

¹ : Rentrée 2026, données provisoires au 28/08/2026

² : Établissement privé sous contrat

³ : Nombre d'enseignants pour 100 élèves

Édito



La rentrée 2026 marque le lancement de notre projet académique 2026-2030, « Un même élan ».

Ce projet a été construit dans un esprit collaboratif. Il est le reflet d'ambitions partagées à travers les territoires de l'académie : viser la maîtrise des savoirs fondamentaux au plus haut des potentialités de chacun, permettre à chaque élève de s'accomplir et de s'émanciper à travers des parcours sécurisés et ambitieux, et à chaque acteur de s'épanouir au sein de son collectif de travail.

Pour nourrir ces ambitions, le projet académique propose 20 boussoles comme autant de possibles pour des réponses adaptées aux réalités du terrain.

Le déploiement des réseaux pédagogiques territoriaux va permettre d'installer, à partir de cette rentrée, via des espaces de coopération et de développement, les déclinaisons choisies par les équipes pour consolider le socle de notre projet académique : le développement des compétences langagières dès la maternelle et du raisonnement mathématique et scientifique, l'attention à la liaison école-collège, l'accompagnement des Collèges en progrès et la sécurisation de parcours choisis visant l'égalité des chances.

Pour permettre à toutes les communautés éducatives d'accéder aux ressources académiques disponibles, des murs numériques sont à votre disposition sur la relation entre l'école et la famille, le climat scolaire et la persévérance, ainsi que sur l'usage responsable du numérique. Enfin, le comité d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement (CESCE) des établissements s'impose comme l'instance centrale de mise en synergie des « éducations à » et des compétences transversales.

L'Intelligence Artificielle fait l'objet d'un plan ambitieux de formation et d'acculturation. Via Pix+ Édu IA et La Forge, nos enseignants ont l'opportunité de s'emparer de l'IA pour la différenciation pédagogique et le soutien aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Côté élèves, la sensibilisation débute dès l'élémentaire et se concrétise par une heure d'enseignement dédié en seconde.

Nous intensifions nos actions au cœur des territoires (Cités éducatives, TER, internats), portons une politique résolue sur l'égalité filles-garçons et structurons le Parcours Pluriannuel d'Orientation (PPO) pour accompagner l'ambition de chacun.

La réussite collective repose sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), désormais évaluée par un baromètre académique à lancer d'ici fin 2026. Nous basculons vers un accompagnement RH personnalisé, ciblant déjà 10 % des agents, et renforçons le pilotage partagé avec les cadres. La charte de pilotage des personnels de direction, a été signée en juillet 2025, ses avancées ont été évaluées à n+1.

Ensemble, avec les équipes et nos partenaires, nous bâtissons une école ambitieuse, humaine et protectrice.

Anne Bisagni-Faure

Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
rectrice de l'académie de Lyon, chancelière des universités

L'exigence au cœur des apprentissages

1 La maîtrise du langage pour comprendre le monde

Les évaluations nationales de CP en français confirment une dynamique positive, notamment en lecture pour le décodage. Les efforts doivent être poursuivis en compréhension. Afin de garantir à chaque élève une maîtrise solide du langage, l'académie déploie une stratégie cohérente de la maternelle à la fin de l'école élémentaire :

- **Développement du langage oral** dès la très petite section ;
- **Enseignement explicite du vocabulaire avec des séquences et activités spécifiques ;**
- **Harmonisation des progressions pédagogiques en équipe ;**
- **Formation continue des enseignants** : Plan maternelle et Plan français qui s'appuient sur les programmes .

Des programmes adaptés de la maternelle au collège

À la rentrée 2026, les **nouveaux programmes de l'école maternelle** complètent la rénovation engagée depuis plusieurs années pour renforcer la continuité des apprentissages jusqu'au collège. Ils offrent un cadre **plus lisible et progressif**, centré sur les fondamentaux : langage, vocabulaire, compréhension, développement global de l'enfant et prévention précoce des difficultés.

Les apprentissages s'appuient sur le jeu, l'exploration et la manipulation, avec des repères d'âge facilitant la progressivité jusqu'à l'élémentaire. Directrices, directeurs, équipes pédagogiques et inspecteurs sont mobilisés pour que tous les élèves réussissent leur scolarité.

2 Le développement du raisonnement scientifique

Le développement du raisonnement scientifique constitue une **priorité de l'École** afin de permettre à chaque élève de construire des **connaissances solides en mathématiques** et de développer sa **capacité à raisonner, argumenter, chercher et résoudre des problèmes**. Dès l'école primaire, les apprentissages privilégient la **manipulation, l'expérimentation, la verbalisation et la pratique régulière des automatismes**, afin de donner du sens aux notions mathématiques et de renforcer la confiance des élèves dans leurs capacités.

Plus de **90%** des professeurs des écoles ont déjà été **formés dans le cadre du déploiement du Plan mathématiques**. A partir de la rentrée 2026, l'acte II du plan ouvre une nouvelle étape en renforçant une **formation continue construite au plus près des besoins des élèves et des équipes**. Les écoles élaboreront progressivement un **parcours pluriannuel de formation**, articulant différentes modalités d'accompagnement, sous le pilotage des inspecteurs de l'Éducation nationale et avec **l'implication des directrices et directeurs d'école**.

Plan Filles et maths

Pour la deuxième année de mise en oeuvre du **plan Filles et maths**, l'académie poursuit son engagement résolument systémique et pérenne en faveur de **l'égalité entre les filles et les garçons dans les parcours scientifiques**.

Ce plan d'action mobilise l'ensemble des échelons et des acteurs de la communauté éducative autour d'un objectif central : **changer durablement les représentations en luttant contre les stéréotypes qui pèsent encore trop souvent sur les choix d'orientation**.

Il s'agit d'intervenir tôt, dans la durée et à tous les niveaux, afin de **renforcer la confiance des élèves en leurs potentialités, de diversifier les parcours et d'augmenter la part des filles dans les enseignements de spécialité mathématiques et, plus largement, dans les formations scientifiques**.

Au cœur de cette dynamique, la **pédagogie égalitaire** demeure le levier majeur : elle permet d'interroger les pratiques, de rendre visibles les mécanismes d'autocensure et d'ouvrir pour toutes et tous le champ des possibles.

L'académie s'appuie sur des **partenariats experts** tels que l'IREM de Lyon et l'association Femmes & Sciences.

Cette ambition se traduit enfin par des **actions volontaristes**, parmi lesquelles la création de **classes à horaires aménagés mathématiques et scientifiques (CHAMS)**.

5 expérimentations de classes CHAMS au cours de l'année 2025-2026



- Collège Jean-Rostand (Arbent, 01)
- Collège Les Iris (Villeurbanne, 69)
- Collège Katia-Krafft (Vénissieux, 69)
- Collège Marc-Seguin (Saint-Étienne, 42)
- Collège Le Palais (Feurs, 42)

Les projets menés, sur des thématiques variées (médicament, météorologie, numérique, astronomie), ont été réalisés **en partenariat** avec l'Université Lyon 1, l'École des Mines de Saint-Étienne, le centre de culture de Saint-Etienne (la Rotonde), des entreprises du numérique à Vénissieux et une entreprise pharmaceutique basée à Oyonnax.

À la **rentrée 2026**, l'académie étendra ce dispositif à **21 établissements** : **3** dans l'Ain, **7** dans la Loire et **11** dans le Rhône.

3 Des conditions réunies pour la réussite des élèves

Le dédoublement des classes : un levier au service de la réussite des élèves et de la réduction des inégalités

Depuis leur déploiement, les classes dédoublées constituent un levier important de réduction des écarts scolaires dans l'académie de Lyon. Les évaluations nationales montrent une dynamique particulièrement favorable en éducation prioritaire, avec une **réduction de l'écart entre les élèves de REP+ et ceux hors éducation prioritaire, particulièrement visible en mathématiques**, dès le CE1, en **résolution de problèmes** et en **écriture des nombres**, mais également en **lecture à voix haute** dès le CE1.

Le dédoublement semble ainsi avoir contribué, avec les actions de formation et le pilotage pédagogique académique, à transformer la réduction de la taille des classes en progrès dans les apprentissages. L'enjeu est désormais de consolider ces acquis et de poursuivre leur extension aux compétences les plus complexes, en particulier **la compréhension et la résolution de problèmes**, qui restent les plus socialement discriminantes



Collèges en progrès

L'académie accompagne **13 collèges** dans le cadre du dispositif «Collèges en progrès». Depuis le lancement de la démarche, une **dynamique collective** s'est installée grâce à un accompagnement académique et départemental associant **équipes de direction, corps d'inspection et services académiques**.

Les temps de travail organisés en demi-journées ont permis aux équipes pédagogiques de partager des **priorités d'action** à partir d'indicateurs objectivés et de diagnostics partagés. Les travaux portent notamment sur les pratiques professionnelles, les compétences psychosociales, la relation école-famille, le climat scolaire, la motivation des élèves ou encore la persévérance scolaire. Ils sont reconduits cette année.

Avec «Collèges en progrès», les équipes se mobilisent collectivement dans une **vision pluriannuelle** pour faire réussir les élèves qui en ont le plus besoin. Les accompagnements et réponses proposés sont **au plus près des réalités de chaque établissement**. Les équipes peuvent s'appuyer sur un ensemble d'**outils pédagogiques** portant sur l'enseignement explicite, les pratiques d'évaluation en tant que levier d'apprentissage, la différenciation, les automatismes, la motivation, le travail personnel et l'autonomie des élèves.

L'académie mobilise également la **formation continue comme levier d'amélioration et d'action**. L'école académique de la formation continue (EAFC) a ainsi proposé aux équipes des établissements des formations thématiques pour **contribuer à la dynamique collective en place**.

On peut citer par exemple :

- des ateliers thématiques sur l'attention, la mémorisation, l'engagement et la motivation, les compétences psychosociales, la persévérance scolaire et la relation école familles;
- la présentation et la diffusion de ressources pour soutenir le travail des équipes sur la posture professionnelle des AED et sur une culture commune de l'évaluation et des progrès;
- la présentation de ressources concernant le travail personnel de l'élève, la motivation et la coéducation. À la suite de ce temps, une formation sur les ressources concernant le travail personnel de l'élève, la motivation et la coéducation débutera à la rentrée 2026.

4 Accueillir tous les élèves



Diplôme national du brevet

Des **évolutions significatives des modalités de délivrance du diplôme national du brevet** qui ont été mises en œuvre pour l'année scolaire 2025-2026 visent à **clarifier les attendus** à l'égard des élèves comme des équipes pédagogiques, tout en garantissant **l'équité** entre les candidats.

La part des épreuves terminales a ainsi été portée à 60% contre **40% pour le contrôle continu** comme pour le diplôme du baccalauréat.

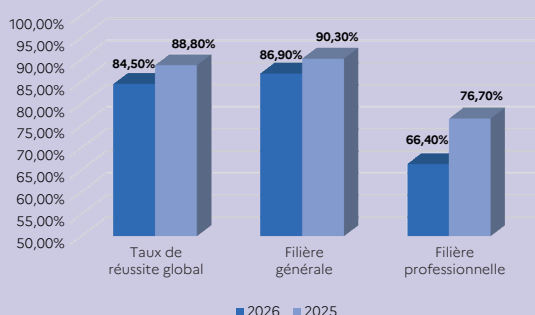
Les **épreuves de mathématiques** comptent désormais une première partie consacrée aux **automatismes**. Cela encourage les élèves à la **mémorisation et au développement de compétences en calcul mental**.

Ces évolutions contribuent à **mieux prendre en compte le travail et les progrès durant l'année de 3^{ème}**, à **évaluer chaque élève au plus près de son niveau et à redonner toute sa valeur au diplôme**.

Les candidats sont familiarisés avec la nature de ces épreuves tout au long de l'année par un entraînement régulier proposé par les équipes pédagogiques (épreuves blanches). De nombreux dispositifs d'accompagnement existent également pour soutenir la préparation aux examens : heures supplémentaires de soutien renforcé, temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs, dispositif «devoirs faits», stages de réussite durant les vacances, etc.

+ de 43 000

candidats au diplôme national du brevet ont composé cette année.



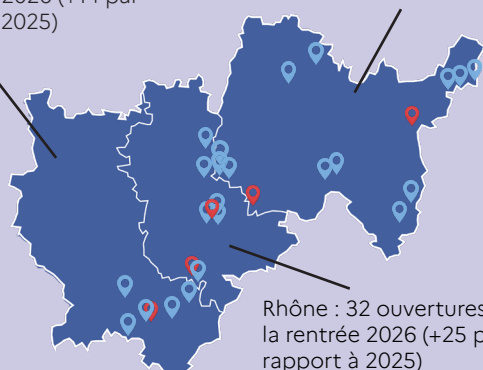
Taux de réussite au DNB 2026 dans l'académie de Lyon

Pôles d'appui à la scolarité (PAS)

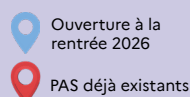
Carte des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) 2026

Loire : 19 ouvertures à la rentrée 2026 (+14 par rapport à 2025)

Ain : 12 ouvertures à la rentrée 2026 (+8 par rapport à 2025)



Rhône : 32 ouvertures à la rentrée 2026 (+25 par rapport à 2025)



Les pôles d'appui à la scolarité constituent un service rendu aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers et à leurs responsables légaux, en même temps qu'une organisation qui vient en appui des communautés éducatives, dans une logique d'accessibilité universelle.

Dispositifs troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Création de dispositifs Troubles du Spectre de l'Autisme afin de mieux accompagner les élèves concernés.

14 Unités d'enseignement maternelle autisme (soit deux unités supplémentaires par rapport à 2025).

9 Unités d'enseignement élémentaire autisme (soit deux unités supplémentaires par rapport à 2025).

4 400 élèves porteurs de TSA à la rentrée 2026 (estimation)



5 Parcours et orientation

Stages de seconde

3 772

offres de stage pour les élèves de seconde générale et technologique dans l'académie ont été déposées sur la plateforme «1élève1stage» cette année (+16% par rapport à l'année scolaire dernière).

Afin d'assurer l'égalité des chances, l'académie permet à tous les élèves, même sans réseau, d'accéder à des stages diversifiés.

Parcoursup

82 %

des candidats de l'académie ont reçu une proposition sur Parcoursup au 24 août 2026.

Parmi les lycéens de terminale, **88,6%** ont reçu une proposition d'admission (+567 par rapport à 2025 à la même date).

76,2% de lycéens de baccalauréat professionnel ont obtenu une proposition (+ 441 par rapport à 2025 à la même date).

179 candidats supplémentaires ont reçu au moins une proposition pour un brevet de technicien supérieur (BTS), **24** pour un bachelor universitaire de technologie (BUT) par rapport à 2025.

Enseignement de spécialité mathématiques (EDS maths) en voie générale

Dans le cadre de la **lutte contre les stéréotypes de genre**, l'académie poursuit ses efforts pour inciter plus de filles à choisir l'**EDS mathématiques**.

Certains établissements enregistrent une belle réussite dans l'orientation des filles en **réduisant fortement un écart initial de plus de 20 points entre les inscriptions des filles et des garçons**. De ces résultats, il en ressort que l'**impulsion de l'équipe de direction** est primordiale pour saisir les opportunités tout en s'appuyant sur des **équipes mobilisées** pour mettre en place des dispositifs en faveur de l'égalité filles-garçons.

Les initiatives inspirantes des établissements :

Travail d'orientation et de culture d'ambition, création d'un «**vilage des maths**» sur la pause méridienne (temps de soutien en mathématiques mais aussi d'approfondissement), événements de sensibilisation («**Nuit du code**» pour découvrir la programmation informatique de manière ludique, «**Femmes et sciences**» pour rencontrer des professionnelles travaillant dans le domaine scientifique...).

D'autres **dispositifs associent les parents** pour les rendre acteurs de cette sensibilisation : **forum de l'orientation** avec des témoignages de parents d'élèves, mise à contribution des parents lors des **conseils de classes** ou de **réunions des parents d'élèves** pour travailler sur la déconstruction des biais de genre.



345

(au 27/08/2026)

Lycéens bénéficient d'un suivi personnalisé dans le cadre des commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

Plan Pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO)

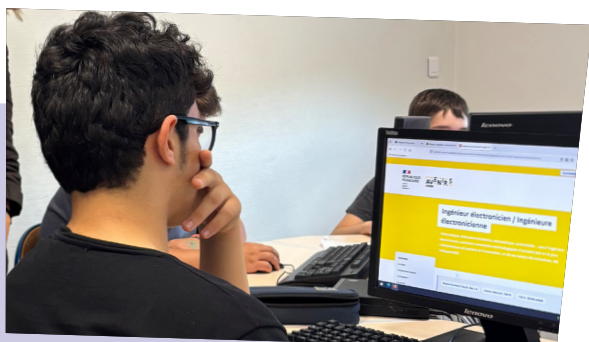
Le **PPO** présente un rapide diagnostic de l'établissement et les axes prioritaires à travailler. Des **objectifs atteignables et évolutifs sont précisés et les indicateurs de suivi sont énoncés**. Les actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs sont précisées, par niveau ou par objectif. Des **fiches thématiques pour faciliter l'usage de la plateforme Avenir(s)**, en collaboration avec l'Onisep sont en cours de réalisation.

Fiches thématiques plateforme Avenir(s)

Ces fiches thématiques permettent de **travailler avec les élèves sur des sujets précis et d'actualité**.

Une fiche à destination des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} existe ainsi pour aborder la question de l'**égalité des chances**. À travers la connaissance de soi, elle permet aux élèves de **s'interroger sur les clichés et de pouvoir s'affirmer face à ceux-ci**.

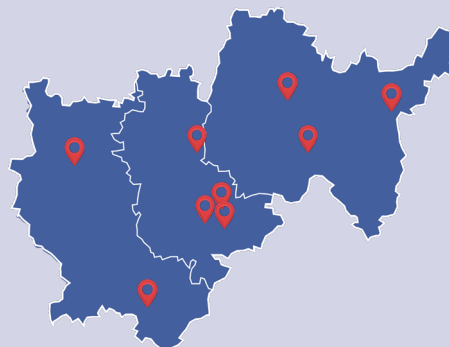
La fiche étant proposée sur ces trois classes, la **thématique est approfondie d'année en année** avec les élèves pour leur permettre de se **libérer des stéréotypes de genre à l'œuvre dans la construction des représentations des métiers et des choix d'orientation**.



Seconde générale à Visée Technologique Scientifique

Rentrée 2026

Ce dispositif permet **une orientation en seconde générale et technologique des filles et des garçons vers les voies technologiques scientifiques**, comme le bac sciences et technologiques de l'industrie et du développement durable (STI2D) ou le bac sciences et technologies de laboratoire (STL) mais aussi le bac sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV). Il repose sur des **classes à effectif réduit, un suivi individualisé, une pédagogie de projet, l'intervention de professionnels et une découverte renforcée des métiers scientifiques et technologiques dans les filières industrielle, de laboratoire et agricole.**



Pour la rentrée scolaire 2026, l'académie de Lyon propose **9 classes de seconde générale à visée technologique scientifique** :

- 3 dans l'Ain
- 2 dans la Loire
- 4 dans le Rhône

Lycée Carnot - Roanne (42), Lycée Jean-Monnet - Saint-Étienne (42), Lycée Louis-Armand - Villefranche-sur-Saône (69), Lycée Edouard-Branly - Lyon (69), Lycée la Martinière Diderot - Lyon (69), Lycée la Martinière Monplaisir - Lyon (69), Lycée Saint-Exupéry - Vaslerhône (01), Lycée Edgar-Quinet - Bourg-en-Bresse (01), Lycée de la Plaine de l'Ain - Ambérieu-en-Bugey (01)

Internats d'excellence, ruralité et Territoires éducatifs ruraux (TER)



4 563

jeunes bénéficient des 6 TER déployés dans l'académie : 3 dans l'Ain, 2 dans la Loire et 1 dans le Rhône.



Cette structuration territoriale permet d'**articuler**, au plus près des bassins de vie, **les besoins des élèves domiciliés en territoires ruraux, les attentes des familles et les ressources locales.**

L'association des **TER et des internats d'excellence** renforce la **cohérence des parcours et l'égalité des chances**. Dans la Loire comme dans l'Ain, les **TER disposent d'un internat d'excellence**, apportant une réponse concrète aux enjeux de mobilité, d'ambition scolaire et d'accompagnement des élèves.

Nouveau

Dans le Rhône, le **TER des Deux-Grosnes** réunit un collège, cinq écoles et un internat d'excellence. A la rentrée 2026, les collégiens pourront poursuivre leur scolarité dans **un lycée doté d'un internat labellisé Excellence**, sécurisant ainsi la continuité des parcours et élargissant les perspectives d'orientation.

Ces complémentarités renforcent la **lisibilité de l'offre éducative, sécurisent les transitions entre les cycles et contribuent à l'attractivité des territoires ruraux**. Elles permettent de construire, avec les familles, des parcours plus ambitieux et mieux accompagnés, en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs, institutionnels et territoriaux autour d'un objectif commun : **la réussite de tous les élèves.**



Pose de la première pierre de l'internat d'excellence rural au collège du Mont Saint-Rigaud à Deux-Grosnes le 22 mai 2025.



30 000

mobilités déclarées en 2025-2026 dans l'académie. 90% d'entre elles se sont déroulées en Europe.

Pour permettre au plus grand nombre de bénéficier des mobilités Erasmus, l'académie s'appuie sur des **consortiums Erasmus+ régionaux**. Un consortium réunit plusieurs établissements autour d'un même porteur de projet et assure la gestion administrative et financière des mobilités. Cela **facilite ainsi l'accès au programme** pour des établissements qui ne disposent pas eux-mêmes d'une accréditation Erasmus+ ou des ressources nécessaires pour porter un projet européen.

Grâce à ces consortiums, **800 élèves de 30 établissements scolaires, 800 élèves de 51 lycées professionnels et 350 étudiants de BTS de 19 lycées ont bénéficié de ces projets.**



110

établissements (soit plus de 4% des établissements) sont accrédités Erasmus.

Deux exemples pour la voie professionnelle

→ **Lycée professionnel Pierre-Coton-de-Néronde (Loire)** : 10 élèves (9 en bac pro et 1 en CAP) ont effectué leur dernière période de formation en milieu professionnel en Irlande, permettant de vivre une expérience marquante - autonomie, ouverture culturelle, partage - en allégeant considérablement les contraintes financière et logistique.

→ **Lycée professionnel Émile-Béjuit de Bron (Rhône)** : un partenariat de 2 ans avec l'établissement allemand Werther Brücke (Wuppertal) permet aux élèves de la filière Maintenance des véhicules de vivre une mobilité de groupe annuelle : ateliers, visites d'entreprises automobiles, immersion linguistique.

6 Baccalauréat 2026

Bilan de la session 2026



36 273 candidats au baccalauréat



→ Pour les candidats de première des voies générale et technologique, **l'épreuve anticipée de mathématiques s'est déroulée sans calculatrice.**

→ Le jury de délibération ne peut désormais attribuer **plus de 50 points de bonification** (soit +0.5 de moyenne) et seuls les candidats ayant obtenu au moins **8/20** à l'issue du premier groupe d'épreuves peuvent bénéficier **de points supplémentaires.**

+ de 28 000

candidats de première ont composé pour la première année sur les épreuves anticipées de mathématiques.

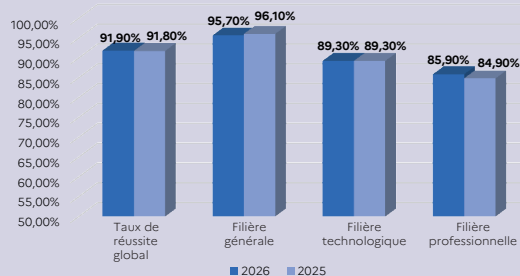


9 000

candidats du baccalauréat professionnel ont vu leurs copies être corrigées via la correction dématérialisée (les correcteurs ont accès aux copies en ligne).

Nouveau

Résultats définitifs du baccalauréat 2026



7 Esprit critique et citoyenneté

Parcours éducatifs et pédagogie, expérimentation CP-CESCE

En 2025-2026, une expérimentation associant **le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) à un conseil pédagogique (CP-CESCE)** élargi a été lancée dans 10 collèges. L'objectif est de **mieux articuler les parcours éducatifs de l'élève** (citoyen, santé, avenir, éducation artistique et culturelle) avec les enseignements, de renforcer leur pilotage au sein des établissements et de les **rendre plus lisibles aux familles**.

Le bilan met en évidence des résultats encourageants :

- **Une meilleure lisibilité des parcours** : dans ces établissements, la connaissance des parcours par les familles progresse en moyenne de 20 points ;
- **Une forte mobilisation des élèves** : 80 à 100% des élèves participent au moins à une action relevant de chaque parcours ;
- **Une progression de l'appropriation des élèves** : on remarque une part significative d'élèves de 3^{ème} choisissant un sujet lié aux parcours pour l'oral du diplôme national du brevet ;

Cette expérimentation permet un changement de regard : les **parcours ne sont plus perçus comme une juxtaposition d'actions**, mais comme un **fil conducteur structurant les apprentissages** et **favorisant un bon climat scolaire**. Elle confirme également qu'un pilotage collectif et décloisonné constitue un **levier pour donner davantage de cohérence et de sens aux parcours éducatifs**.

2026-2027 : Priorité à l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

L'éducation aux médias et à l'information s'appuie sur le développement des médias scolaires dans les écoles, collèges et lycées. Webradios, webTV et journaux scolaires connaissent un fort essor et constituent des supports privilégiés pour développer l'esprit critique, cultiver la maîtrise du langage, à l'oral comme à l'écrit, et favoriser l'engagement citoyen des élèves.

Dans la Loire, un **programme d'équipement des collèges en studios de radio pédagogiques** est porté par le Conseil départemental. Depuis 2022, 14 collèges ont été équipés, dont 4 au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Cette dynamique académique va s'étendre et se prolonger à travers les concours de médias scolaires avec près de **1200 élèves engagés en 2025-2026** dans les concours Médiatiks et Zéro Cliché organisés par le CLEMI (centre pour l'éducation aux médias et à l'information).



8 La voie professionnelle

Construire son avenir : un accompagnement renforcé vers l'emploi et la poursuite d'études

Les tests de positionnement réalisés à l'entrée en voie professionnelle **auprès de plus de 12 000 élèves** constituent la première étape d'un parcours d'orientation personnalisé.

Ce parcours s'appuie sur une **démarche progressive de développement des compétences professionnelles et transversales**, articulant accompagnement personnalisé, périodes de formation en milieu professionnel, rencontres avec les acteurs économiques et découverte des métiers. Il permet aux élèves de **consolider leurs savoir-faire, de développer leurs compétences psychosociales et de renforcer leur autonomie** tout au long de leur formation. Un projet d'avenir éclairé est ainsi construit par les élèves, qu'il s'agisse d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études.

À la rentrée 2026 :

Le parcours personnalisé en classe de terminale professionnelle est repensé afin de mieux répondre à la diversité des besoins, des aspirations et des projets des élèves. **Deux semaines**, intégrées à l'emploi du temps avant la mi-mars, permettront de **proposer un accompagnement différencié**, centré sur la préparation à l'insertion professionnelle, ou sur la consolidation du projet de poursuite d'études.

Cette évolution s'accompagne d'un **repositionnement du calendrier des épreuves terminales du baccalauréat professionnel**, désormais organisées à la **mi-juin**, comme celles des voies générale et technologique, afin de redonner toute sa place au temps de formation jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La voie professionnelle : un levier majeur pour les filières stratégiques de l'académie de Lyon

600

places ont été créées entre 2024 et 2026 dans les lycées professionnels de l'académie.

Depuis 2024, l'académie mène une **politique volontariste d'adaptation de son offre de formation** liée aux transitions industrielles, numériques, énergétiques mais aussi d'accompagnement des besoins sur la filière santé et social.

Cette dynamique s'appuie sur une **voie professionnelle et des filières d'excellence**. Par exemple, la **filière photonique** propose un baccalauréat professionnel et, dès la rentrée 2026, un BTS des métiers de la photonique (technologies et sciences de la lumière).

26

nouvelles formations ouvrent dans les lycées publics, notamment dans les domaines de l'industrie, de la maintenance, du soudage, de la chaudronnerie-tuyauterie, du numérique, de la santé et de l'alimentation.

20

formations proposées permettant d'obtenir un certificat de spécialisation dans l'académie ouvrent à la rentrée 2026.

Réalisées en une année après un CAP ou un baccalauréat professionnel, elles permettent d'acquérir une expertise technique recherchée par les employeurs et favorisent une insertion professionnelle rapide dans des secteurs stratégiques tels que le numérique (cybersécurité, services numériques aux organisations), l'industrie (production et réparation de produits électroniques), l'hôtellerie-restauration (pâtisserie de boutique, desserts de restaurant) ainsi que le sport et l'animation.

294

places sont ouvertes dans des formations en apprentissage à la rentrée 2026 soit 61% des ouvertures régionales. Cette offre d'apprentissage est construite pour répondre aux besoins des filières stratégiques et des métiers en tension (industrie, santé-social, hôtellerie-restauration, BTP et services). Elle favorise également la poursuite de parcours et forme des techniciens et spécialistes immédiatement opérationnels.

111

lycées professionnels (publics et privés sous contrat) déploient le dispositif AvenirPro en associant les établissements, France Travail et les Missions Locales. Ce partenariat prépare les jeunes à leur entrée dans la vie active grâce à des ateliers, des rencontres et un suivi personnalisé. Les élèves apprennent à valoriser leurs expériences, leurs compétences et leurs réalisations au sein du portfolio Avenir(s).

69

Responsables Bureau des Entreprises (RBDE) de l'académie de Lyon assurent l'animation et le développement des relations entre les lycées professionnels et le monde économique, en facilitant les partenariats et en accompagnant les équipes dans leurs relations avec les entreprises. Au cœur de la relation école-entreprise, leur action contribue à renforcer l'attractivité des formations, à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et à sécuriser leurs parcours, en rapprochant les besoins du territoire et les compétences développées par les élèves.



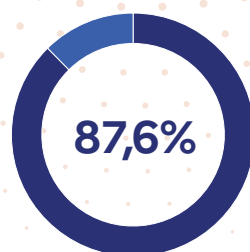
Enfin, grâce à ses **5 GRETA-CFA** et plus de **3 500 apprentis formés** chaque année, l'académie propose, au sein de ses lycées des **parcours en apprentissage complémentaires de la voie scolaire**. Cette organisation offre aux jeunes la possibilité de **choisir la modalité de formation la plus adaptée à leur projet** tout en bénéficiant d'un **cadre pédagogique sécurisé** et de **passerelles facilitées entre les différentes voies de réussite**.

La République au cœur de nos valeurs

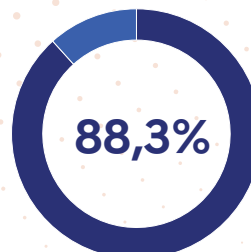
1 Valeurs qui rassemblent

Le respect des valeurs de la République est un **devoir collectif**. L'équipe académique Valeurs de la République et Laïcité apporte un appui constant à travers différents dispositifs : **webinaires, séminaires, formation des futurs coordonnatrices et coordonnateurs citoyenneté, mise en oeuvre des plans nationaux de formation Valeurs de la République, Laïcité et PRADO** (prévention et lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine).

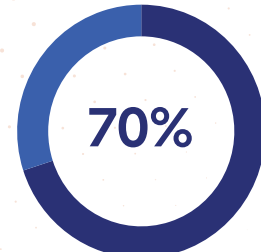
Bilan de formation « Valeurs de la République » débutée en 2021



Enseignants 2nd degré, CPE et AED



Personnels hors AESH



Personnels au global (incluant les AESH)

Formation sur le séparatisme, la radicalisation, l'état de la menace terroriste (dont le masculinisme)

À destination des **personnels de direction et d'encadrement** des directions des services départementaux de l'Éducation nationale, cette formation s'est déroulée en **6 sessions de 3h dans l'académie** (1 session pour l'Ain, 2 pour la Loire, 3 pour le Rhône).

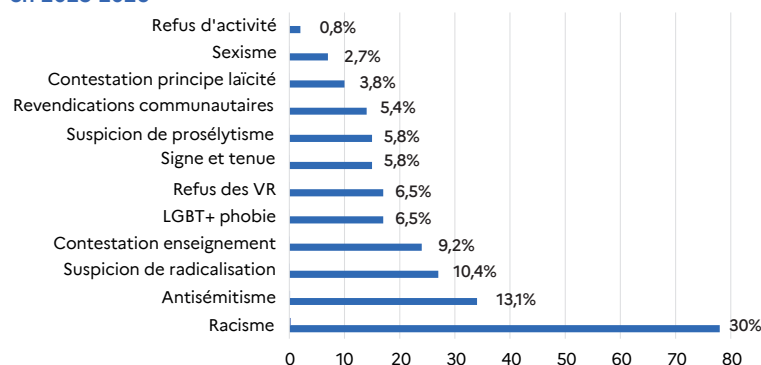
L'importance et le succès de cette formation ont incité les équipes académiques à la **reconduire pour l'année scolaire 2026-2027** avec pour objectif de **former tous les personnels d'encadrement**.

Pourcentage des établissements représentés lors de cette formation

75 % dans l'Ain
80 % dans la Loire
50 % dans le Rhône



Répartition des signalements Valeurs de la République, Laïcité dans l'académie en 2025-2026



Le **nombre de signalements** dans l'académie portant atteinte aux valeurs de la République et à la Laïcité baisse cette année de près de **24% (260 contre 342 l'année dernière)**.

On note notamment une **baisse de près de la moitié** du nombre de signalements pour antisémitisme (**34 contre 60**). Même si le nombre de signalements pour racisme augmente cette année (**78 contre 57 soit +35%**), la **baisse générale** du nombre de signalements montre le **travail et l'accompagnement effectués** pour sensibiliser les élèves.

2 Coopération entre les parents et l'école

La relation école-familles repose sur une **coopération renforcée et un projet partagé**, visant à impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants, afin de favoriser l'épanouissement et la réussite des élèves. Dans le but de construire une **relation de réciprocité confiante et efficace entre l'école et les familles**, les équipes académiques ont déterminé plusieurs champs d'actions :

- **Travailler la place des familles dans la relation éducative** : favoriser l'écoute et la parole des familles et leur engagement par **des actions concrètes et structurées au sein des établissements** (communication accessible, espaces d'écoute, aller vers les familles éloignées...);
- **Aider les élèves dans leur orientation** : accompagner les jeunes dans la construction d'un parcours ambitieux, en **levant les freins des stéréotypes et des assignations** en impliquant les parents ;
- **Mettre en oeuvre une co-éducation au numérique** : co-construire une stratégie numérique concertée et partagée entre l'école et les familles, le **développement d'une citoyenneté numérique partagée** (sensibilisation au numérique, échanger sur portables en pause, parcours Pix Parentalité) ;
- **Veiller à la réussite de tous les élèves** : développer une collaboration durable avec les familles fondée sur l'**explicitation des gestes et des pratiques pédagogiques favorables à la réussite de tous les élèves** (rendez-vous individuels, temps collectifs, conseils d'école participatifs,...) ;
- **Favoriser l'inclusion scolaire** : permettre à tous les élèves d'apprendre et de participer pleinement à la vie de l'école en s'appuyant sur la **conception universelle des apprentissages**, qui propose des modalités d'enseignement accessibles et flexibles pour répondre à la diversité des besoins.

3 Développer les compétences transversales des élèves - santé, bien-être

La labellisation pHARe, en lien avec le service de défense et de sécurité académique (SDSA, voir p.22)

13 482 personnels (enseignants, personnels de direction, CPE, assistants d'éducation, AESH, etc.) **sensibilisés au harcèlement scolaire** depuis janvier 2025. Cette formation supervisée par l'EAFC de Lyon permet à tous les personnels du 1^{er} et 2nd degré de repérer et prévenir les situations de harcèlement.

Fin juin 2026, près de **99,8%** des écoles et établissements sont engagés dans la démarche de labellisation pHARe.

Lutte contre le harcèlement

La **lutte contre le harcèlement** demeure une priorité. Le Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA) assure le suivi des signalements, accompagne les établissements confrontés à des situations complexes et coordonne son action avec les différents services compétents en lien avec les DSDEN et jusqu'au dernier mètre. Cette mobilisation s'inscrit pleinement dans la **stratégie nationale « Non au harcèlement » (NAH)**, afin de garantir à chaque élève un cadre scolaire protecteur et bienveillant.

Mobilisation des équipes sur le terrain et des équipes départementales et académiques

1199 situations clôturées au 24 juillet 2026 sur les 1314 situations signalées sur la plateforme « StopH », soit 91 %



Affiche récompensée au concours «Non au harcèlement» dans la catégorie «École»



La labellisation Égalité Filles-Garçons

La labellisation **Égalité Filles-Garçons** vise à distinguer une approche intégrée de l'égalité qui place en cohérence l'ensemble des actions menées dans les domaines pédagogique et éducatif. Ce label met également en avant les **enjeux de pilotage et de formation des personnels**.

En 2025-2026, **37** collèges et **25** lycées de l'académie sont labellisés dont **5** collèges reconnus au niveau 3 par la DGESCO.

À cela s'accompagne un **travail académique** renforcé sur la pédagogie égalitaire, la réduction des biais de genre dans les apprentissages et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

L'éducation à la vie affective et relationnelle dans le premier degré (EVAR)

L'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité dans le second degré (EVAR-S)

L'**Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVAR-S)** est un levier essentiel de prévention. À l'échelle académique, ces actions s'inscrivent dans un **plan global de prévention et de lutte contre les violences et le harcèlement**, visant à renforcer durablement un climat scolaire protecteur et apaisé.

2 référents EVAR-S par circonscription.

339 personnels formés EVAR-S soit 1 par établissement.



Education au développement durable

La **transition écologique** constitue une priorité éducative majeure. Dans l'académie, elle se traduit par une progression constante du nombre d'établissements engagés dans une démarche de développement durable. Le **label E3D (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)** reconnaît les écoles et établissements qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans l'ensemble de leur fonctionnement : enseignements, projets pédagogiques, gestion des ressources, vie scolaire et partenariats avec les acteurs du territoire. Cette démarche mobilise **l'ensemble de la communauté éducative**. Les élèves y jouent un **rôle central**, notamment à travers les éco-délégués, en participant à des projets concrets autour de la biodiversité, de la sobriété énergétique, de l'alimentation durable, de la gestion des déchets ou encore de la préservation des ressources. Le label E3D valorise également le **travail en réseau des établissements** et leur **capacité à développer des projets** en lien avec les collectivités territoriales, les associations et les partenaires locaux. En favorisant **l'engagement des élèves et le développement de compétences citoyennes**, il contribue à former les citoyens de demain, capables de comprendre les grands enjeux de la transition écologique et d'agir à leur échelle.



738 établissements ont obtenu le label E3D, soit **28%** des établissements de l'académie.

353 écoles ont obtenu le label E3D, parmi elles, **56 (16%)** ont le niveau 3.

118 collèges ont obtenu le label E3D, parmi eux, **42 (36%)** ont le niveau 3.

53 lycées ont obtenu le label E3D, parmi eux, **23 (43%)** ont le niveau 3.



Une démarche de labélisation unique

Nouveau

À la rentrée 2026, l'académie lance une **démarche unique de labélisation** regroupant plusieurs labels : établissement en démarche globale de développement durable, égalité filles-garçons, Edusanté et pHARE. Cette initiative, **soutenue par la DGESCO**, vise à **simplifier les démarches** des écoles et des établissements tout en valorisant la **cohérence de leurs projets éducatifs** : chaque établissement décrit dans un dossier unique leur démarche et actions mises en oeuvre. Un comité académique en fin d'année délivrera **un ou plusieurs labels** à la lecture de ce dossier.

Plus qu'une simplification administrative, ce nouveau procédé permet de mettre en lumière la **démarche systémique des équipes**. Il met en valeur la **démarche transversale** des écoles et établissements qui s'inscrivent dans ces quatre labels qui s'articulent ensemble.

4 Activité physique et sportive

Les tests d'aptitude physique au collège



32% soit 13 603 élèves de 6^{ème} ont participé à l'évaluation des aptitudes physiques.

Nouveau

À la rentrée 2026, les établissements volontaires pourront également réaliser ces tests aux élèves de 2^{nde}.

Le savoir nager



+ de 80% de validation de l'attestation du savoir nager en sécurité (élèves du cycle 3 : CM1, CM2, 6^e)

Depuis 2023, un plan de formation est déployé afin de former, d'ici 2028, l'ensemble des professeurs des écoles enseignant la natation et des enseignants d'EPS de collège.

La labélisation Génération 2030

Le **label Génération 2030** a été déployé cette année dans l'académie grâce à une gouvernance académique et départementale associant les acteurs du sport et de l'éducation.



21% des établissements de l'académie sont labellisés Génération 2030.

La **Semaine olympique et paralympique (SOP) 2026**, marquée par une visite ministérielle, a notamment illustré cette mobilisation.



5 École promotrice de santé

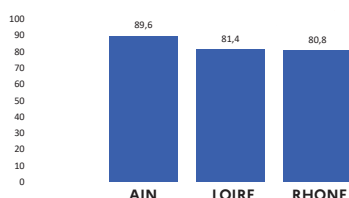
La démarche **École promotrice de santé** s'affirme comme un levier structurant invitant à agir de manière globale, cohérente et positive sur la santé et le bien-être des élèves.

Protocoles de santé mentale

83,3% des établissements et écoles du second degré ont déposé leur **protocole de santé mentale**.

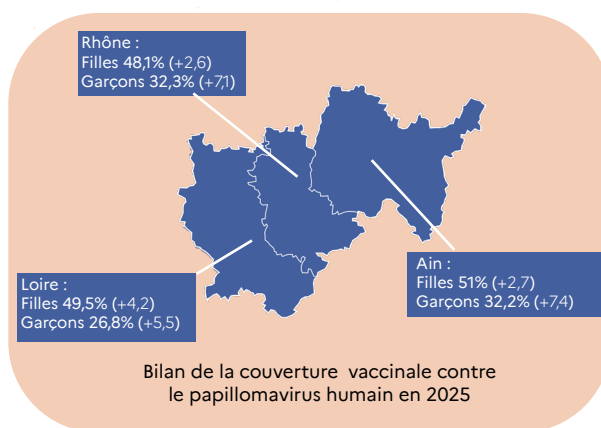
La formation des personnels ressources et repères déployée consolide une chaîne d'alerte au plus près des écoles et des établissements.

Écoles et établissements du second degré ayant déposé leurs protocoles de santé mentale

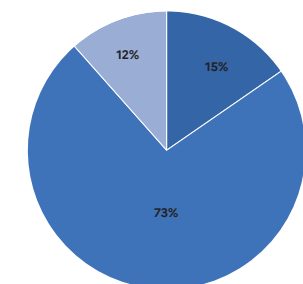


Couverture vaccinale contre le papillomavirus humain

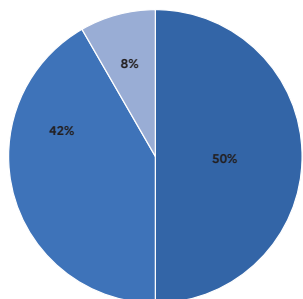
Depuis la rentrée 2023, une **campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humain (HPV)** est proposée gratuitement à tous les élèves de 5^{ème} dans les collèges. Déployée en lien avec les agences régionales de santé, les professionnels de santé et avec l'appui des établissements scolaires, cette campagne s'inscrit dans une **démarche globale de prévention et d'éducation à la santé** auprès des élèves pour favoriser l'accès de tous à l'information et à la prévention.



Labélisation Edusanté



Écoles labélisées dans l'académie à la rentrée 2026



Établissements du 2nd degré labélisés dans l'académie à la rentrée 2026

Le **label Édusanté** accompagne les écoles et les établissements qui inscrivent la promotion de la santé au coeur de leur projet éducatif. Il valorise une **démarche globale** qui associe prévention, éducation, qualité de vie à l'école et accompagnement du bien-être physique, mental et social des élèves, dans le cadre de la démarche «École promotrice de santé».

Le label encourage notamment les actions en faveur du développement des **compétences psychosociales, de la santé mentale, de l'éducation à la vie affective et relationnelle, à la sexualité, de la prévention des conduites à risque, de l'activité physique ou encore de l'alimentation**.

À la rentrée 2026, l'académie poursuit le déploiement du label dans le cadre de son ambition de faire de chaque école et de chaque établissement un environnement favorable à la santé et à l'épanouissement des élèves. Pilotée par le Conseil académique de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE), cette dynamique s'accompagne d'un important plan de formation des personnels et de la généralisation des protocoles de santé mentale dans les établissements.



50 établissements ont obtenu la labélisation Édusanté pour la rentrée 2026, 24 écoles et 26 collèges et lycées.

6 Créer du lien et émanciper

L'éducation artistique et culturelle

Le pass Culture



98 % des établissements ont recours à la part collective du pass Culture dont 100% des établissements publics.

96% des crédits 2025 dépensés au 31 décembre 2025.

67% des crédits 2026 dépensés au 30 juin 2026.

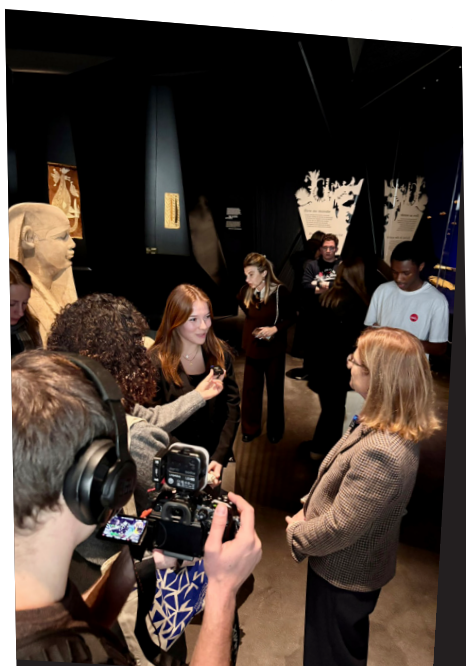
Eduquer au patrimoine

Nos lieux de patrimoine permettent de mettre l'accent sur trois thématiques : **mémoire de l'antiquité, mémoire de la seconde guerre mondiale, mémoire industrielle.**

Les enseignants et acteurs culturels travaillent le **patrimoine de proximité** en interdisciplinarité pour que chacun s'approprié une histoire territoriale faite de **grandes figures historiques et d'anonymes.**

Mission éclaireur ou éclaireuse de la culture

Dans la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle et pour répondre au besoin d'engagement des jeunes, cette mission permet aux élèves de **faire vivre la culture au sein de leur établissement.** Elle s'appuie sur leur capacité à **repérer et diffuser à leurs pairs** des préconisations culturelles diverses, ouvertes sur toutes les formes d'art et de culture. Cette mission favorise le **lien entre les jeunes**, le territoire et ses partenaires et invite les élèves à l'**autonomie culturelle.**



83 lycées impliqués

213 élèves volontaires

3 rencontres départementales

1 rencontre académique

Rencontre entre les éclaireurs de la culture et la rectrice de l'académie de Lyon, Anne Bisagni-Faure, au musée des Confluences à Lyon (janvier 2026)

Engagement

Dans le cadre des semaines de l'engagement, l'académie propose un dispositif de webinaires quotidiens **«Les 13 heures de l'engagement»**. Ces sessions, organisées chaque jour à 13 heures, ont pour objectif de présenter, en 10 à 15 minutes, des **opportunités d'engagement au sein des établissements** (par exemple : Éclaireurs de la culture, Conseil académique à la vie lycéenne, conseil de vie lycéenne, accès à jeuxaider.gouv.fr, etc...) ou **hors établissement**, en collaboration avec la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (BAFA, chantiers internationaux, volontariat, etc.)

Nouveau

7 Usage raisonné du numérique

Portable en pause

Téléphones portables, réseaux sociaux, vidéo en continu... Les écrans occupent aujourd'hui une place importante dans le quotidien des jeunes. Utilisés sans repère, ils peuvent avoir des conséquences sur le sommeil, la concentration, l'activité physique, les relations sociales ou encore le bien-être. **Dans le cadre de l'Année de la Santé 2026-2027**, l'académie de Lyon se mobilise en lien avec les collectivités territoriales pour **accompagner les élèves et les familles vers des usages numériques plus équilibrés**.



Les études scientifiques montrent qu'une exposition excessive aux écrans peut perturber le sommeil, diminuer l'attention et la mémorisation, accentuer la fatigue cognitive, favoriser l'anxiété, l'isolement ou le cyberharcèlement. La **limitation de l'usage du téléphone portable contribue également à préserver un climat scolaire plus serein et favorable aux apprentissages**.

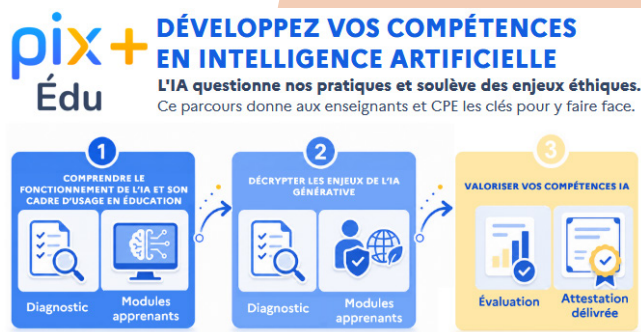
Conformément à l'article L.511-5 du code de l'éducation, l'usage du téléphone portable est interdit au collège durant le temps scolaire. **À la rentrée, durant la 1ère période, les lycées adapteront leur règlement intérieur pour intégrer le dispositif « Portable en pause »**. Quelques repères simples au quotidien pourront être partagés avec les familles, dans le cadre de la coopération école/parents : pas d'écran avant de dormir, des temps sans téléphone en famille, des activités sportives, culturelles et sociales, un dialogue régulier avec les jeunes sur les usages numériques, des notifications limitées pour préserver l'attention.

Les échanges menés avec **les élus lycéens du conseil académique à la vie lycéenne (CAVL)** mettent en lumière une **double attente** : outil indispensable d'apprentissage et de communication, le téléphone affecte aussi le sommeil, l'attention, l'estime de soi et expose aux risques de cyberharcèlement. Les lycéens expriment une attente forte de dialogue et d'offre d'activités alternatives.

600 contributions en interCVL (conseil de la vie lycéenne) ont exprimé cette année le point de vue des lycéens sur le téléphone portable et ses enjeux. Ces jeunes sont d'ailleurs source de propositions pour **sociabiliser autrement**, sans téléphone, dans les établissements en imaginant, par exemple, une interdiction du téléphone pendant le temps de restauration scolaire afin de **recréer du lien lors des repas**.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

La **feuille de route ministérielle dédiée à l'intelligence artificielle** place la **formation des enseignants** au cœur de ses priorités. L'académie de Lyon s'inscrit pleinement dans cette dynamique grâce à **l'action conjointe de l'EAFIC et de la Délégation régionale académique au numérique éducatif**, et poursuit ses engagements en ce sens. Pour cela, l'académie dispose désormais d'un outil complémentaire avec **la plateforme Pix+Edu IA**, qui propose des **parcours d'autoformation accessibles à l'ensemble des enseignants**, favorisant une acculturation aux enjeux de l'intelligence artificielle en éducation, dans le respect du cadre d'usage. L'académie s'appuie également sur une **offre de services visant à outiller les enseignants** dans leurs gestes professionnels, à l'aide de ressources d'intelligence artificielle robustes et souveraines. À ce titre, **la Forge des communs numériques** constitue un environnement propice à l'émergence de ces développements et au renforcement de la collaboration entre pairs. De **nombreux outils intégrant l'intelligence artificielle** ont d'ores et déjà été développés. Ils constituent de **véritables assistants pédagogiques**, accompagnant les enseignants dans la conception de séquences et d'activités.



Scannez le QR-code pour accéder directement au parcours <https://edurl.fr/PixEduIA> ou pour reprendre le parcours.

L'humain **au cœur** de nos métiers

1 Humanisation des services RH

Qualité de vie au travail

Les directions des services académiques engagent une réflexion de fond visant à améliorer la **qualité des courriers administratifs**. Cette démarche s'articule autour de quatre principes : **humanisation, simplification, personnalisation et clarification**. Elle se traduit notamment par la mise en place d'un **comité de lecture** chargé d'améliorer les courriers adressés aux personnels, ainsi qu'une attention particulière portée aux **moments clés de leur carrière**.

Un accompagnement individualisé tout au long de la carrière



Plus de **10%** des personnels

bénéficient ou ont bénéficié d'un **accompagnement individualisé**, mobilisant les **ressources humaines de proximité**, le **pôle RH** ou encore les **personnels médico-sociaux**. Cette approche permet de répondre au plus près des situations rencontrées et d'apporter des réponses personnalisées.

Mission académique de l'encadrement (MAE)

La Mission académique de l'encadrement (MAE) a pour objectif d'accompagner des agents en vue d'accéder à terme à des fonctions d'encadrement supérieur. Tous les ans, **une cohorte d'environ 30 personnels** est suivie par la MAE : personnels de direction, personnels d'inspection, enseignants, CPE et personnels administratifs.

L'offre de services proposée dans le cadre des MAE vise à accompagner les personnels identifiés dans leur évolution professionnelle, en articulant **des actions collectives et individuelles adaptées à leurs besoins**. Elle a pour objectif de **renforcer leurs compétences, de soutenir leur projection vers des responsabilités élargies et de garantir un accompagnement lisible, structuré et accessible**.

Pour travailler plus précisément sur les conditions de travail, l'académie lance à la rentrée un **baromètre de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)** destiné à l'ensemble des métiers. Menée dans le cadre du dialogue social, cette démarche s'appuie sur un groupe de travail dédié afin d'identifier les leviers d'amélioration du bien-être des personnels.



Le groupe académique de pilotage de l'inspection (GAPI)

À l'image du groupe académique des personnels de direction (GAPD), qui permet le dialogue social avec les représentants des chefs d'établissement, **l'académie met en place à la rentrée le GAPI**. Cet espace de dialogue et de concertation avec les représentants des corps d'inspection **se réunira au moins trois fois par an**, en présence de madame la rectrice et de monsieur le secrétaire général.

La charte de pilotage des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)

Élaborée à l'issue d'un important **travail de concertation avec les représentants des personnels de direction**, la charte des EPLÉ constitue un cadre partagé entre l'académie et les équipes de direction. Cette démarche s'inscrit dans une **dynamique de concertation continue**.



13 groupes de travail

ont réuni cette année les représentants des personnels de direction et les services académiques afin de **faire évoluer les pratiques, partager les retours d'expérience et construire collectivement des réponses** aux enjeux rencontrés dans les établissements.



Signature de la charte pour un pilotage renforcé et partagé dans les EPLÉ

2 Recrutement et formation initiale

Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE)

Les concours de recrutement des enseignants dans l'académie

66 nouveaux concours de niveau bac +3 se sont ajoutés aux près de 300 concours habituellement organisés. Cette nouvelle organisation est justifiée par une très forte progression du nombre de candidats, avec une augmentation de près de **50% des inscrits (plus de 13 000 candidats)**.

Le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)

Les équipes de la Direction des Examens et Concours (DEC) ont conduit 5 semaines consécutives d'oraux afin d'évaluer plus de **850 candidats admissibles** au CRPE de niveau bac +5 et plus de **450 admissibles** au nouveau CRPE de niveau bac +3. Sur les 6143 candidats inscrits, 629 lauréats ont été appelés (266 stagiaires 50%, 285 stagiaires 100% et 78 élèves fonctionnaires).

La Licence Professorat des Ecoles (LPE)

À partir de la rentrée 2026, les bacheliers peuvent suivre cette nouvelle formation pluridisciplinaire qui prépare à l'**entrée dans le métier et au concours de recrutement de professeur des écoles**, désormais positionné en fin de licence.

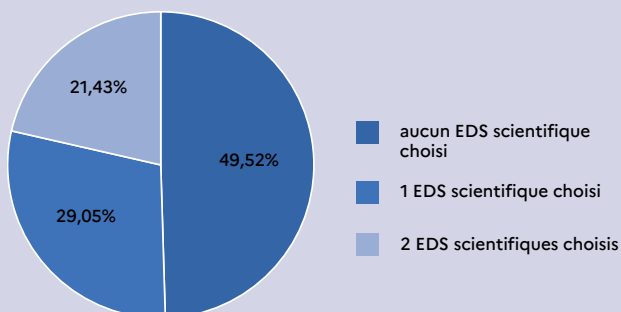


335

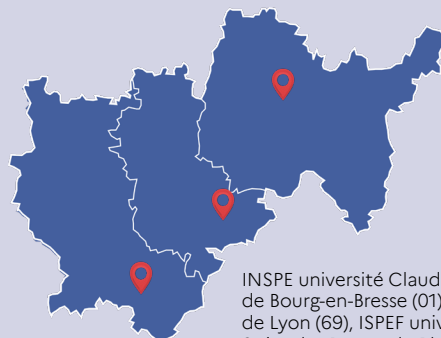
bacheliers constitueront la première promotion de la LPE à la rentrée 2026 dans l'académie

Profil des lycéens de terminale générale admis en LPE

210 des 335 bacheliers admis sont issus de terminale générale. Parmi ces lycéens admis, un peu plus de **50%** d'entre eux ont choisi au moins un enseignement de spécialité scientifique.



Les LPE dans l'académie de Lyon à partir de la rentrée 2026



INSPE université Claude-Bernard Lyon 1 site de Bourg-en-Bresse (01), Institut Catholique de Lyon (69), ISPEF université Lumière Lyon 2 site des Berges du Rhône (69), Université Jean-Monnet à Saint-Étienne (42)

3 Accompagner le développement professionnel des personnels

Formation continue des personnels

Les chiffres clés 2025-2026



1 096 dispositifs de formation

54 723 personnes convoquées

86 723 journées stagiaires (personnels contractuels, stagiaires, titulaires, personnels 1^{er} degré, 2nd degré, personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé et cadres)

Parcours du cycle « collectifs et territoires apprenants » (CTA)

1^{er} degré : 27 demandes, 27 parcours de formation, 858 stagiaires convoqués



2nd degré : 115 demandes, 81 parcours de formation, 1 713 stagiaires convoqués

Les parcours de formation inscrits dans ce cycle visent à accompagner les personnels, sur site, au plus près de leurs besoins et les collectifs de professionnels, les structures scolaires et/ou territoires de toutes compositions au plus près de leur projet.



A travers son département Accompagnement RH, l'**École académique de la formation continue (EAFC)** déploie une offre de **formation et d'accompagnement** destinée à soutenir les personnels à **chaque étape de leur parcours professionnel**. Cette stratégie s'articule autour de **3 priorités** : **accueillir et accompagner les nouveaux arrivants**, **sécuriser les parcours professionnels** et **accompagner les collectifs de métiers**.

Accueillir et accompagner les nouveaux arrivants

La **première prise de contact** avec les nouveaux personnels est assurée par les **services RH de l'académie** très rapidement après les résultats des concours ou la fin des entretiens. Cette qualité d'accueil est une **priorité dans l'humanisation des services RH**. Elle est renforcée par **l'accompagnement des débuts de carrière par les collectifs de formateurs**.

Des **parcours spécifiques** sont proposés à chaque catégorie professionnelle : **personnels administratifs** (secrétaires généraux d'EPLE, gestionnaires), **enseignants** (stagiaires, néo-titulaires, contractuels) et **personnels d'encadrement**. Ils sont complétés par des **dispositifs de tutorat** assurés par des professionnels expérimentés, en lien avec les corps d'inspection.

Afin de renforcer la qualité de l'accueil des nouveaux agents, **un livret « Mieux accueillir »** est mis à disposition de l'ensemble des acteurs académiques. Cet outil constitue un guide pratique pour **faciliter l'intégration des nouveaux personnels** et **favoriser leur prise de poste** dans les meilleures conditions.



80 dispositifs de formation et d'accompagnement bénéficient chaque année à près de 3 000 personnels.

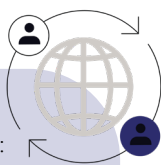
744 nouveaux personnels ont pu profiter des dispositifs de tutorat spécifique mis en œuvre aux côtés des experts.

Sécuriser les parcours professionnels

L'**ouverture à l'international** participe à l'enrichissement des parcours professionnels :

250 mobilités de personnels ont été réalisées vers 19 destinations européennes au cours de l'année 2025-2026.

L'académie a également accueilli **30** experts européens de la formation, favorisant les échanges de pratiques et l'innovation pédagogique.



L'EAFC accompagne les personnels tout au long de leur carrière en proposant des **dispositifs adaptés à leurs besoins et à leurs projets d'évolution**.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, **155** personnels ont bénéficié d'actions de professionnalisation personnalisées (APP).

Le **compte personnel de formation (CPF)** constitue également un levier important d'évolution professionnelle.

Cette année, **106** demandes ont été retenues, soit **63% des demandes**, traduisant une **forte dynamique de développement des compétences**.

Accompagner les collectifs de métiers

Parce que le **développement professionnel** se construit aussi **collectivement**, l'EAFC favorise les espaces de coopération, d'échanges de pratiques et d'intelligence collective. Les **parcours de formation intercatégoriels** permettent de développer une **culture professionnelle commune** entre les différents métiers et de **renforcer les dynamiques de travail en équipe**.

En favorisant le **partage d'expériences**, la **réflexion collective** et la **coopération entre pairs**, ces dispositifs contribuent au développement d'une culture professionnelle commune **au service de la réussite des élèves et de la qualité du service public d'éducation**.

Cette ambition se traduit par **des offres de codéveloppement professionnel et de l'analyse de pratiques**.



22 séances de codéveloppement ont réuni plus de 200 personnels cette année, tandis que

50 participants ont pris part à un groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives.

Face au succès de ces démarches collaboratives, une **cinquantaine de nouvelles séances** est d'ores et déjà programmées pour l'année prochaine.

4 Le soutien des équipes

Mise en place des réseaux pédagogiques territoriaux

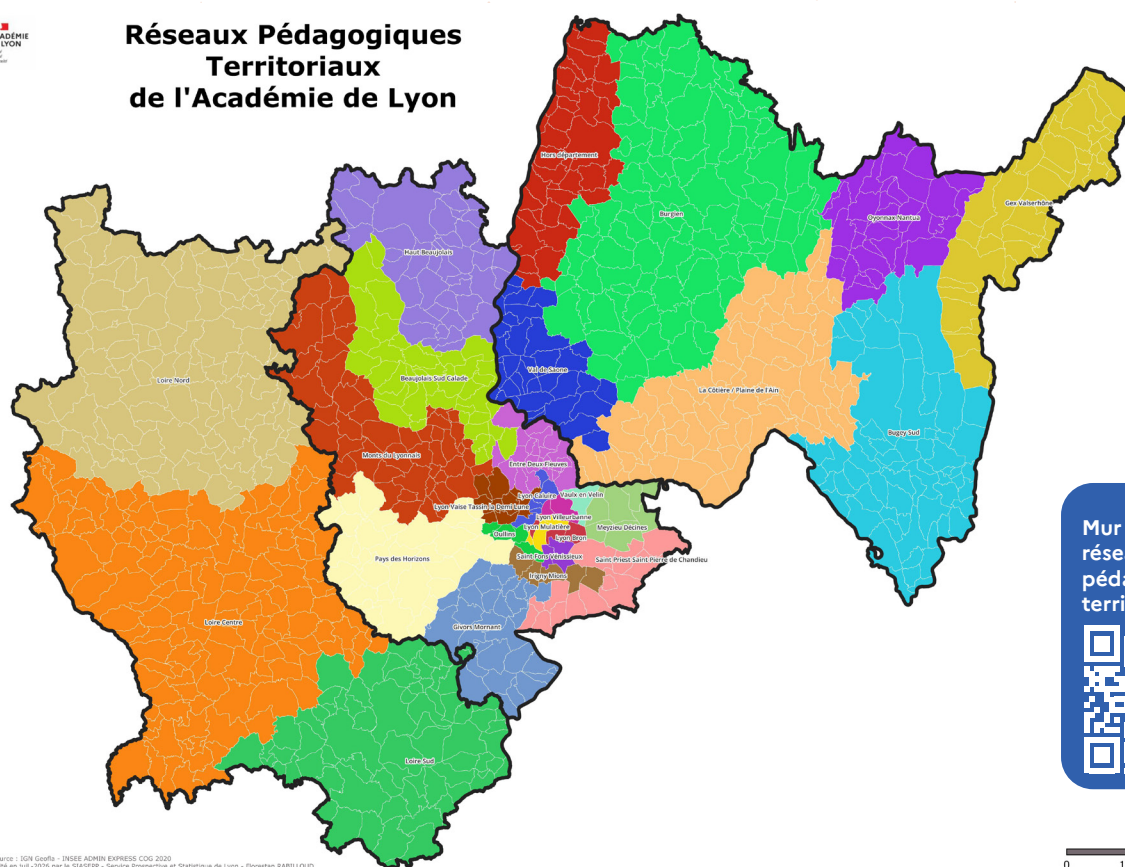
À la rentrée 2026, l'académie de Lyon franchit une nouvelle étape en accompagnant la mise en place de

26 réseaux pédagogiques territoriaux.

Face à la diversité des territoires et des parcours scolaires, l'académie choisit une organisation **plus réactive, plus lisible et plus coopérative**. Tous les réseaux prennent appui et sont le lieu de déploiement du nouveau projet académique 2026-2030.



**Réseaux Pédagogiques
Territoriaux
de l'Académie de Lyon**



**Mur de ressources
réseaux
pédagogiques
territoriaux**



Pilotés par les IA-DASEN, les réseaux seront animés par un **trio constitué de personnels de direction de collège et de lycée et d'un cadre pédagogique du premier degré en lien avec les inspecteurs référents**. Cette gouvernance garantira la **cohérence pédagogique des actions engagées**.

Dès septembre 2026, les réseaux identifieront leurs **priorités** et engageront des **actions concrètes** (coopérations inter-degrés, mutualisation de pratiques, etc.). À l'issue de cette première année, les réseaux se seront dotés de **feuilles de route locales adaptées à chaque territoire**, auront renforcé les **coopérations entre les écoles, collèges et lycées** et réalisé des **actions visibles pour les élèves et les familles**.

Ces réseaux sont une opportunité de **mieux répondre aux attentes des territoires**, tout en gardant un cap académique et un élan commun pour la réussite et l'épanouissement de tous.

5 La sécurité et le soutien aux victimes



Non à toute forme de discrimination

12 situations traitées durant l'année scolaire 2025-2026

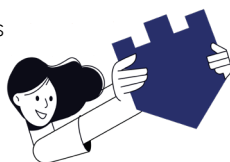
L'académie met à disposition des personnels une cellule d'écoute dédiée aux violences sexistes et sexuelles au travail intitulée « **Osons parler** ». Elle offre un espace d'écoute, d'accompagnement et d'orientation, permettant à chacun d'être entendu, de signaler une situation urgente et d'être orienté vers les interlocuteurs médico-sociaux compétents. La cellule peut être contactée par courriel ou par téléphone et garantit l'anonymat des personnes et la stricte confidentialité des échanges.

Le Service de défense et de sécurité académique (SDSA)

Par son **action quotidienne de prévention, d'accompagnement et de gestion des situations sensibles**, le SDSA contribue à garantir un environnement d'apprentissage **sûr, respectueux des valeurs de la République et propice à la réussite de tous les élèves**. Il joue un rôle important dans la **mise en œuvre du projet académique**, en particulier sur son **volet consacré au climat scolaire et à la persévérance** afin d'agir pour un climat scolaire apaisé, de sécuriser les parcours et de renforcer les ambitions.

Le SDSA veille au **respect des principes républicains au sein des établissements scolaires** et accompagne les équipes dans la prévention des atteintes à la laïcité, des dérives séparatistes et des phénomènes de radicalisation.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)



99% de taux de réalisation des PPMS et des exercices durant l'année 2025-2026.

Accompagnement et soutien aux victimes

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, **1 687 victimes**, dont 1 314 élèves et 373 personnels, ont bénéficié d'un **suivi individualisé**. En matière de protection des personnels, **240 protections fonctionnelles** ont été **accordées**, soit 64% des demandes déposées. Parmi elles, **22 protections** ont été **accordées en urgence dans la journée**, tandis que le délai moyen de traitement des dossiers s'établit à 16 jours, témoignant de la réactivité des services académiques face aux situations nécessitant une protection juridique et administrative.

Prévention et gestion de crise

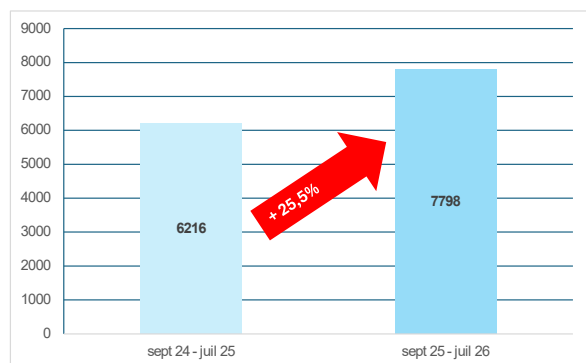
Personnels formés à la «Prévention et gestion de crise»

261 personnels formés au niveau 1 cette année (au total 1 460 depuis 2019)

30 personnels formés au niveau 2 cette année (au total 59 depuis 2019)



Nombre de signalements de « faits établissements » dans l'académie de Lyon



Cette augmentation, conforme à la tendance nationale, constitue un signal positif : elle traduit une meilleure appropriation par les équipes des procédures de signalement.

Contact presse

Rectorat de Lyon

Service Communication

04 72 80 60 10

communication@ac-lyon.fr

Crédits photos : région académique Auvergne-Rhône-Alpes, académie de Lyon, MENESR.

Des priorités académiques partagées, des réponses territoriales adaptées.

2026
2030

